

## FILIÈRE ÉTUDES, ORGANISATION ET ENCADREMENT



### DIPLOME / QUALIFICATION

• **Licence générale mention génie civil**  
**parcours économie de la construction**  
« Chargé(e) d'affaires »

En partenariat avec le CNAM



Modalité d'évaluation : les unités constitutives du diplôme sont soit évaluées en contrôle continu ou en ponctuel.

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de sa formation, le titulaire de la licence « Chargé d'affaires » sera un cadre d'entreprise du bâtiment qui sera capable de :

- Animer des relations commerciales
- Prescrire des solutions constructives et chiffrer les opérations
- Préparer, gérer les chantiers et les projets, planifier, diriger des équipes,
- Utiliser un logiciel de maquette numérique (BIM)

### CONTENU DE LA FORMATION & MODALITES PEDAGOGIQUES

#### Enseignements

Gestion d'un projet de construction  
Gestion d'affaires (commerciale)  
Prescription  
Chiffrage  
Préparation de chantier  
Gestion de chantier  
Management de projet BIM  
Management d'équipe  
Droit de la construction  
Communication professionnelle  
Gestion des entreprises du BTP  
Anglais professionnel

#### MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Alternance CFA/Entreprise basée sur une pédagogie active  
En présentiel :  
Cas pratiques en ateliers  
Enseignements généraux en face à face  
Etude de cas en centre de ressources

A distance : accès possible à des supports pédagogiques relatifs aux enseignements généraux et technologiques

## Licence générale mention génie civil parcours économie de la construction « Chargé(e) d'affaires » (Formation en alternance)

### FICHE DÉTAILLÉE

**NOUVEAU**  
**OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2022**



### DATES / DURÉE / RYTHME

Entrée en septembre et possibilité en cours d'année

- Parcours en 1 an : 470 heures

Possibilité de personnaliser le parcours en fonction de votre expérience et de vos acquis  
Rythme d'alternance : en général 1 semaine par mois au CFA



### LIEU DE FORMATION

BTP CFA 17 : Saintes



### PUBLIC CONCERNÉ

En apprentissage :

- Agé de 16 ans à 29 ans révolus,
- Dérogation d'âge nous consulter

En formation continue :

- En contrat de professionnalisation
- Agé de 16 ans à 25 ans révolus,
- Dérogation d'âge pour les demandeurs d'emploi, nous consulter

### MODALITES D'ACCES

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dans le secteur d'activité du diplôme.

### PRE-REQUIS

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 rattaché à la filière Bâtiment

Et/ou tests de positionnement



## METIERS VISES

- Economiste de la construction
- Manager de projets BTP
- Responsable de programme immobilier
- Chargé d'affaires en Bâtiment



## SUITE DE PARCOURS

Possibilité d'accéder à :

- Master spécialisé Génie civil, Immobilier
- Ecole d'ingénieur

Inscription - nous contacter :

**BTP CFA 16** : 05.45.90.14.11  
[veronique.malgogne@btpcfa-poitou-charentes.fr](mailto:veronique.malgogne@btpcfa-poitou-charentes.fr)

**BTP CFA 17** : 05.46.74.37.22  
[marie.bonnaud@btpcfa-poitou-charentes.fr](mailto:marie.bonnaud@btpcfa-poitou-charentes.fr)

**BTP CFA 86** : 05.49.57.52.65  
[sandrine.gauci@btpcfa-poitou-charentes.fr](mailto:sandrine.gauci@btpcfa-poitou-charentes.fr)

**BTP CFA Poitou-Charentes** : 05.49.57.11.33  
[cfabtp.poitiers@btpcfa-poitou-charentes.fr](mailto:cfabtp.poitiers@btpcfa-poitou-charentes.fr)

Notre site internet :  
<https://www.btpcfa-poitou-charentes.fr>

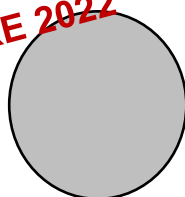
## NOS CHIFFRES CLÉS



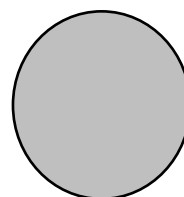
APPRENTIS  
FORMÉS EN 2020



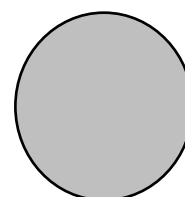
DE SATISFACTION



DE REUSSITE A  
L'EXAMEN



ABANDONS /  
RUPTURES



D'INSERTION  
PROFESSIONNELLE

**NOUVEAU  
OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2022**

## MOYENS PEDAGOGIQUES



### MOYENS MATERIELS

Plateaux techniques  
Salles informatiques dédiées  
Des salles de formations adaptées aux enseignements technologiques et numériques



### INTERVENANTS

Des formateurs experts du domaine professionnel

Une équipe chargée de l'animation et du suivi socio-éducatif



### RÉFÉRENT HANDICAP

Notre site est adapté aux personnes à mobilité réduite.  
Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.



### TARIFS

**Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation :**  
Frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise conformément à la grille tarifaire de France Compétences

**Formation continue :**  
Selon votre situation, nous consulter

